

Image not found or type unknown



Locataire effectuant des travaux salle de bains

Par **baleine**, le **29/04/2011** à **20:52**

Bonjour, je désire louer un appartement, je négocie avec le propriétaire (un mois de loyer) pour installer MOI-Même une baignoire et remplacer sa cabine de douche. Qu'est ce que je risque si par la suite il y a un dégât des eaux par exemple...rnsi les travaux ne sont pas effectué par un professionnel, à quelle niveau sont mes responsabilités, est ce que mon assurance habitation me couvre

Par **mimi493**, le **29/04/2011** à **21:05**

S'il y a un dégât des eaux à cause de votre installation, il faudra voir ça avec votre assurance, donc leur demander selon les garanties que vous prenez